

(Original)

F.B.A.
Règlement
Section 1/8 Off Road
Buggy
2010

Les participants acceptent ce règlement ainsi que le règlement interne de
la FBA

Président de section

Lothier Frédéric

Tel. : 00 32 475 90 99 76

A Caractéristiques techniques

Voiture Tout-terrain à l'échelle 1/8^{ème} à moteur thermique de 3,5cm³.

A1 Dimensions

Dimensions (quelle que soit sa position)

-empattement : 270 à 330 mm

-largeur hors tout max. : 310 mm (sur toute la hauteur)

-hauteur hors tout : 250 mm sauf antenne

-longueur hors tout : 600 mm

A2 Carrosserie

Les carrosseries Formules et Sport Prototype sont interdites.

Les carrosseries tubulaires sont interdites.

Les ouvertures dans la carrosserie doivent être réduites au minimum, et ne pas dépasser 10 mm autour des éléments suivants : culasse, filtre, air, bouchon de réservoir, antenne, embout d'échappement, plots de fixation, pilote. (Le pot ou le résonateur doit être sous la carrosserie).

Aucune partie du châssis ne doit dépasser la largeur des roues avant et arrière.

Les plots de fixation de la carrosserie ne doivent pas dépasser de plus de 30 mm de la carrosserie.

Les protections latérales ne doivent pas dépasser, les roues arrière et avant.

A3 Pneus - Roues

Pneus : Diamètre minimum : 75 mm

Diamètre maximum : 120 mm

Largeur maximum : 60 mm

Couleur : noir excepté les inscriptions sur les flancs

Jantes : La partie de la jante dépassant du pneu à l'extérieur doit être inférieure à 2mm.

Les pneus à clous ou tout dispositif similaire sont interdits sauf pour des courses sur glace si le règlement de la course l'y autorise.

A4 Moteurs

Un seul moteur dont la cylindrée maximum est de 3,5 cm³. Il peut être vérifié après les qualifications, les pré-finales ou les finales.

A5 Réservoir carburant

Capacité maximum du ou des réservoirs y compris le ou les filtres à carburant et durite(s) jusqu'au carburateur 125 cm³.

A6 carburant

Le carburant doit contenir seulement du méthanol, de l'huile/lubrifiant et du nitrométhane.

A7 Le silencieux

A aucun moment le niveau de bruit ne doit excéder 83 Dba mesurés à 10 mètres de la voiture à terre l'enregistrement se faisant à 1 mètre du sol, à toutes les vitesses et dans toutes les conditions d'environnement. La sortie d'échappement est imposée au-dessous de l'horizontale. Seul les échappements 3 chambres agréés EFRA sont autorisés, la liste définitive sera publiée fin mars.

Tous les pots doivent être marqués avec le n° d'homologation.

A8 Aileron

- Un aileron d'une dimension hors tout maximum de 217 mm en longueur et 77 mm en largeur peut être installé.
- -Les ailerons multi plans sont autorisés.
- La largeur de 85 mm se mesure entre le bord d'attaque inférieur et le bord de fuite supérieur.
- Les dérives doivent avoir une largeur horizontale maximum de 100mm et une hauteur maximale de 60mm.
- L'aileron monoplan ou multi plans doit s'inscrire à l'intérieur de la silhouette des dérives.
- L'aileron et les dérives doivent être en matériau souple avec angles arrondis.

A9 Antenne

Elle doit être souple (se plier complètement sous le poids de la voiture). Les antennes métalliques sont interdites.

A10 Pare-chocs

- Ils doivent être conçus pour éviter les blessures en cas de heurt avec une personne.
- Ils doivent être en matériau souple.
- Les bords et les coins doivent être arrondis.
- Le pare-chocs avant est obligatoire, il peut dépasser de la carrosserie de 50mm maximum en longueur
- En largeur, il ne peut pas dépasser les roues avant.
- Le pare-chocs arrière est facultatif, il doit être derrière les roues arrières et ne doit pas dépasser la largeur de celles-ci.

A11 Poids

Poids minimum : 3,2 kg, Ce poids s'entend voiture en conditions de course, réservoir vide, sans transpondeur.

B CIRCUIT

- B1 Largeur minimum : 2,5 mètres sur maximum 10% de la piste et 3 mètres minimum pour le reste
- B2 Longueur minimum : 120 mètres, distance mesurée au centre de la piste.
- B3 Revêtements : Terre et/ou surfaces artificielles.
- B4 Les surfaces artificielles sont réalisées avec tous matériaux à condition qu'ils ne soient ni polluants ni dangereux
- B5 La détérioration éventuelle de la piste en terre ne doit pas faire apparaître d'obstacles dans les zones de transitions entre terre et surfaces artificielles.
- B6 Le nombre de sauts et de bosses ne sont pas limités, ils doivent être d'une hauteur raisonnable pour l'échelle 1/8.
- B7 La piste doit être composée, au minimum de 60% de piste sans obstacle

C DEROULEMENT DE LA COURSE

- C1 Gestion de la course : Dernier Règlement EFRA à l'exception des points ci-dessous.
 - L'application des règlements se fera de la façon suivante :
 - En 1 le présent règlement
 - En 2 Le règlement général de la FBA
 - En 3 le règlement EFRA
- C2 Les dates des manches ainsi de la liste des pilotes Expert : voir annexe A & B
- C3 Un compresseur d'air comprimé doit être présent avec au moins une soufflette à disposition des pilotes.
- C4 Un système de comptage permettant l'utilisation de transpondeur club. Il est vivement conseillé, mais pas obligatoire, de disposer d'un système acceptant les transpondeurs personnels.
- C5 La présence d'un officiel du club recevant devra se trouver sur place le samedi pendant les essais libres. Un point boissons sera le bienvenu le samedi mais pas obligatoire.

- C6 Les pilotes doivent pouvoir s'alimenter et se désaltérer sur place et ce dans des conditions d'hygiène prévue par la loi.
- C7 Un comité composé de 3 pilotes sera désigné par la direction de course. Un président des pilotes sera nommé.
- C8 Ce comité est seul mandaté pour introduire une réclamation pour compte d'un pilote.
Le comité des pilotes n'a pas d'autres pouvoirs que celui-là.
- C09 Les inscriptions seront acceptées jusqu'au samedi précédent la course au prix de 10€
Il sera encore possible de s'inscrire le dimanche jusqu'à 8 heures mais le prix de l'inscription sera de 15€. Les pilotes s'inscrivant ou payant le dimanche ne seront pas dans la manche qualificative correspondant à leur classement au championnat de Belgique, ils viendront compléter la dernière série ouverte.
- C10 Les inscriptions de pilotes qui ne sont pas présents ne seront en aucun cas remboursées.
- C11 Les postes de ramassage seront au minimum au nombre de 8.
- C12 Les ramasseurs auront à disposition une vareuse fluorescente et une paire de gants
- C13 3 manches de qualifications
- C14 3 pré finales (au moins) + 1 Finale.
- C15 Le Championnat de Belgique 1/ 8 TT est composé de deux championnats distinctes : Un Expert et un Rookie.
Les 5 premiers rookie au général passeront en catégorie expert la saison suivante .
- C16 Mixage des Qualifications :
Les séries de qualifications pourront être mixées entre le championnat Expert et Rookie sous la responsabilité commune du Directeur de Course et du Chronométrateur.
La répartition de celles-ci se fera suivant le classement du championnat de l'année antérieure pour la première course et suivant le classement des championnats en cours pour les courses suivantes.
Les sous-finales et finale seront distinctes (séparées).

- C17 Parc fermé :
A l'issue de chaque épreuve, toutes les voitures qui viennent de courir sont mises en parc fermé pour contrôle technique. Elles sont gardées en parc fermé pour toute la durée de la série de qualification suivante.
Les voitures sont conservées pendant toute la durée des demi-finales.
Les voitures des finales doivent rester après l'arrivée à la disposition de la direction de course pour contrôle technique éventuel.
La mise au parc fermé est la responsabilité seule du pilote, un manquement à cette règle est considéré automatiquement comme voiture non conforme et la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion (Tentative délibérée d'éviter le contrôle).
- C18 Les pilotes devront être en règle de licence suivant le règlement de la FBA, la licence devra être visible sur le pilote. Le non respect de cette règle peut entraîner une amende de 20€
- C19 Ils pourront prendre leur licence sur place moyennant le paiement immédiat de celle-ci.
- C20 Aucun pilote non-licencié ne pourra prendre le départ d'une manche du championnat de Belgique.
- C21 Samedi : de 9 h à 18 h 30
Piste exclusivement réservée aux inscrits de la course du lendemain.
Essais libres, non réglementés, non chronométrés et sans ramasseur.
- C22 Dimanche :
Vérifications administratives et techniques obligatoires de 7h15 à 8h00
- 8h à 8h30 Essais libres sans gestion de fréquences aux risques et périls des pilotes
 - 8h30 Briefing pilotes, nomination du comité des pilotes et affichage des séries
 - 9h00 au plus tard, départ première manche qualificative
- Rappel: Le ramassage sera assuré intégralement par les pilotes qui participent à la compétition suivant le tableau de ramassage établi par le Directeur de course et obligatoirement affiché le matin de la compétition.
Tout pilote non présent à son poste de ramassage sera sanctionné. Il pourra se faire remplacer à la condition que le remplaçant soit titulaire d'une licence Belge de l'année en cours (FBA membre minium).
Les ramasseurs (pilotes ou remplaçants) devront toujours porter leur licence autour du cou.
Le pilote devra faire connaître son éventuel remplaçant à la direction de course.
Le pilote est responsable de la qualité du ramassage que ce soit lui ou son remplaçant, des pénalités pourront être données pour un ramassage mal réalisé.

D DEROULEMENT DE LA COURSE

- D1 L'organisateur doit rappeler la présence obligatoire des pilotes au ramassage à 1 minute et de nouveau à 30 secondes avant tous les départs.
- D2 Le ramassage est assuré par les pilotes finale comprise. (Voir point « rappel » ci-dessus)
- D3 Les ramasseurs doivent être vigilants et efficaces, toutefois aucune réclamation n'est recevable quant à leur prestation. Seule la direction de course peut donner des sanctions pour un ramassage mal effectué.
- D4 **Départ des manches qualificatives**
La procédure de départ pour les qualifications est sur le mode lancé, les voitures roulent sur la piste, la direction de course donne le temps séparant du lancement de 30 secondes en 30 secondes. Le lancement de la manche est indiqué par un avertisseur sonore et/ou par le directeur de course. Il est formellement interdit d'attendre à proximité de la boucle du comptage que la manche soit lancée, les voitures sur la piste doivent rouler à un rythme normal.
- D5 Les séries sont composées en fonction du classement général du CB au moment de la course (voir point C16).
Pour la 1^{ère} course du CB, l'organisateur concerné composera les séries sur le classement du championnat de Belgique de l'année précédente.
- D6 Les manches de qualification ont une durée de 5 minutes + le tour en cours.
- D7 Le temps entre 2 séries de qualification est laissé à l'appréciation de la direction de course, mais dans la mesure du possible il doit être calculé pour que la course et les remises de prix ne se fassent pas au-delà de 19h30. Il ne peut, toutefois être inférieur à 3 minutes et supérieur à 7 minutes
- D8 Trois manches qualificatives sont courues, les 2 meilleures sont retenues pour chaque pilote.

- D9 Dans chaque manche, les pilotes recevront des points selon le nombre de tours et temps réalisés.
- D10 Le nombre maximum de points M est égal au nombre d'inscrits + 5 points.
Dans chaque manche :
Le plus rapide obtiendra : X points
Le deuxième obtiendra : X-2 points
Le troisième obtiendra : X-3 points
et ainsi de suite jusqu'au dernier par un point.
- D11 Si deux pilotes ou plus ont le même nombre de points, on tiendra compte du meilleur résultat en point des qualifications et si l'égalité subsiste on prendra les meilleurs tours et temps de la meilleure manche qualificative.
- D12 Procédure de départ pour les pré-finales et finales : Pour la mise en grille du tour de chauffe, toutes les voitures doivent rentrer dans les pits et être prises en charge par le mécanicien du pilote. Chaque voiture est placée dans les stands en fonction de son numéro.
- D13 Le Directeur de course donne le départ du tour de chauffe, voiture par voiture Suivant leur classement. 1, 2, 3, etc....
- D14 Le directeur de course donne l'ordre aux mécaniciens de rejoindre la grille de départ pendant le tour de chauffe.
- D15 Toutes les voitures doivent participer au tour de chauffe pour permettre de vérifier le bon fonctionnement du transpondeur et problème éventuel de fréquence. Le pilote qui ne prendrait pas part au tour de chauffe ne pourra pas porter réclamation en cas de problème de chronométrage le concernant.
- D16 Le temps entre 2 pré-finales est laissé à l'appréciation de la direction de course, mais dans la mesure du possible il doit être calculé pour que la course et les remises de prix ne se fassent pas au-delà de 19h30. Il ne peut, toutefois être inférieur à 3 minutes et supérieur à 7 minutes

- D17 En cas de terrain boueux, l'intervalle de temps entre l'arrivée d'une pré-finale et le départ de la pré-finale suivante peut être porté à 15 mn. Dans ce cas la durée des pré-finales de cette catégorie est limitée à 10 mn pour toutes les pré-finales consécutives (sauf ½ finale).
- D18 La décision de modifier la durée des pré-finales doit être prise par la direction de course, après concertation avec le comité des pilotes, avant le début des pré-finales. Lorsque cette décision a été prise elle ne peut plus être modifiée pendant les pré-finales.
- D19 Les pré-finales " A " seront faites avec les pilotes de rangs impairs et les pré-finales " B " avec les pilotes de rang pair à l'issue des qualifications.
- D20 Les pilotes qualifiés remontent vers la finale selon le tableau des remontées.
- D21 Toutes les pré-finales sont de 20 mn minimum. Les ½ finales sont de 30 mn, la finale Expert est de 45 mn et la finale Rookie est de 30mn, le temps entre demi-finale et finale est de 30 min minimum est sous la responsabilité du Chronométrateur(D7).
- D22 Un seul report est possible par demi-finale ou finale.
Si un pilote qualifié pour la finale ou une demi-finale demande un report du départ (10 minutes maximum) suite à un problème mécanique ou électronique, il partira en dernière position sur la grille de départ.
Pendant ce report, la piste peut être fermée. Dans ce cas, les voitures restent dans la zone de ravitaillement.
La limite pour demander le report du départ est le commencement du décompte des 10 secondes.
- D23 Lors des départs de finale, 1/2, 1/4 ..., si un pilote doit changer de fréquence suite à une erreur de l'organisateur, le départ est retardé de 10 minutes. Toutes les autres voitures sont placées en parc fermé.
- D24 Si une ou deux manches de qualification sont seules courues et aucune pré-finale, cette manche ou le cumul des deux manches établissent le classement de la course.

D25 Les pré-finales commencent toujours par les “ B ”.

**Classement à l'issue des
Qualifications (Exemple si série de 10).**

		Durée
Finale		45'
1/2 A	1,3,5,7,9	30'
1/2 B	2,4,6,8,10	30'
1/4 A	11,13,15,17,19	20'
1/4 B	12,14,16,18,20	20'
1/8 A	21,23,25,27,29	20'
1/8 B	22,24,26,28,30	20'
1/16 A	31,33,35,37,39	20'
1/16 B	32,34,36,38,40	20'
1/32 A	41,43,45,47,49	20'
1/32 B	42,44,46,48,50	20'
1/64 A	51,53,55,57,59	15'
1/64 B	52,54,56,58,60	15'
1/128 A	61,63,65,67,69	15'
1/128 B	62,64,66,68,70	15'
1/256 A	71,73,75,77,79	15'
1/256 B	72,74,76,78,80	15'
1/512 A	81,83,85,87,89	15'
1/512 B	82,84,86,88,90	15'

D26 Toutes les décisions d'arrêt / neutralisation / annulation de course sont prises par La direction de course

D27 Si tous les pilotes n'ont pas eu au moins une chance de courir une série dans les mêmes conditions, les résultats de l'épreuve ne seront pas officialisés.

D28 L'annulation ou l'arrêt d'une course ne peut être décidé avant 12h00 le dimanche.

E Pénalités

- E1 Pénalités pour indiscipline :
1 = stop and go au pits
2 = 1 tour
3 = disqualification
- E2 Pénalités pour voiture non conforme participant à course :
1 = disqualification de la manche de qualification ou de pré-finale précédent le contrôle.
2 = exclusion
- E3 Pénalités pour rentrée dangereuse au pits :
1 = stop and go au pits
2 = 1 tour ;
3 = disqualification
- E4 Pénalités pour conduite dangereuse sur la piste :
1 = stop and go au pits
2 = 1 tour
3 = disqualification
- E5 Pénalités pour non respect de la fréquence indiquée au pilote :
exclusion immédiate
- E6 Pénalité pour pilote non présent à son poste de ramassage :
En qualification :
1 = 10'' sur la meilleure qualification
2 = 1 tour sur la meilleure qualification
3 = disqualification
- E7 Exclusion de la course :
1. Deux avertissements **officiels** pendant la manifestation.
2. Tout comportement antisportif.
3. Outrage en actes ou en paroles.
4. Rouler à contresens
5. Changement de châssis non autorisé par la direction de course (pas de changement de voiture).
6. Changement de fréquence non autorisé par le directeur de course.
7. Un émetteur opérationnel trouvé dans les stands.
8. Toute absence au ramassage d'une pré-finale ou finale.

F Définition des termes des sanctions et gradation.

Avertissement : remarque d'un officiel n'entraînant aucun préjudice immédiat
Stop and Go : Passage par les stands avec marquage d'un arrêt sous contrôle d'officiel peut être convertie en Stop and Go 10' suivante la topographie du circuit. Le concurrent a trois tours pour l'appliquer si la course se fini avant l'application de la sanction conversion automatique à 1 tour de pénalité.

Un tour de pénalité : un tour est retiré dans la série où il est pénalisé.

Disqualification : se retrouve dernier de la pré finale ou finale

Exclusion : Le pilote est rétrogradé à la dernière place de la course avec perte de tous ces points.

G Responsabilité des pilotes.

Le pilote est le seul responsable et à part entière du comportement et de l'attitude de ses accompagnateurs qu'ils soient licenciés ou non.
Les sanctions lui seront attribuées en premier.

Les pénalités (tour en moins, avertissements, etc.) sont portées sur le panneau d'affichage en regard des résultats du concurrent.

Le Directeur de Course ou un Officiel FBA peuvent faire de simple avertissement jusqu'à la disqualification immédiate en fonction des circonstances pour tout comportement antisportif et non respect des règlements ou faute volontaire.

I Chronométrage.

Il n'est pas obligatoire de déposer une plainte pour demander une vérification du chronométrage, mais le délai de 10 minutes s'applique à une telle demande uniquement pour les demi-finales et finales.

La demande de vérification peut être faite au Directeur de Course ou un officiel qui le transmet au Directeur de Course.

Si l'erreur est justifiée le résultat sera modifié.

Toutes les annonces et affichages de classement pendant les courses sont officielles.

Nul ne peut se plaindre d'avoir été influencé par une annonce officielle.

J Mécaniciens.

Le port visible de la licence est obligatoire.

Pour les qualifications, remontées et finales : 2 mécaniciens maximum sous le podium.
Sur la ligne de départ, **UN SEUL** mécanicien est autorisé par voiture.

Annexe A

Calendrier 2010 Section 1/8 Off Road

**LE CHAMPIONNAT DE BELGIQUE SERA COURU EN 5
MANCHES DONT 1 FLOTTANTE**

1 NBR (mol) 18 AVRIL 2010

2 BRCC (à définir) 23 mai 2010

3 MBRC (courcelles) 6 juin 2010

4 TT FAYS (theux) 18 JUILLET 2010

5 BRTC (bauffe) 05 SEPTEMBRE 2010

6 DATE DE RESERVE 19 SEPTEMBRE 2010

Annexe B

Liste Pilote Expert

ADARI	KARIM	JACQUEMIN	SYLVAIN
ALLARD	DIRK	LIEKENS	DAVE
BACRO	JOHNATHAN	LIENARD	REMY
BARBIEUX	BERTRAND	LIGOT	PHILIPPE
BERQUE	GEOFFOY	LIGOT	JEAN YVES
BOGAERT	CHRISTOPHE	LOOMANS	BART
BON	MAXENCE	LOTHIER	FREDERIC
BOUVIER	MICKAEL	MASCLET	TONY
BROWET	JOHNATHAN	MUSIN	MAXIME
CAPPELLEMAN	ROGER	NAGELS	BJORN
CATILINA	MARC	NICKELL	CEDRIC
CLAES	BOB	NICKELL	GREGORY
CLEMENTE	GERARDO	PEETERS	BART
DE BLOCK	CHRISTOPHE	RENARD	JEAN FRANCOIS
DE BRUYNE	KONJEV	ROBERT	RAPHAEL
DE WEERD	GUY	SANTACANA	ANTOINE
DECAMP	NICOLAS	SARTEL	JEROME
DEFOLLIN	XAVIER	TARTARE	LAURENT
DEGEN	ARNAUD	THYS	JENS
DEVRED	VINCENT	VAN LEUKEN	JORG
DEWAN	DAVID	VANCAUWENBERGE	FLORENT
DUPONT	BERTRAND	VERHEYDEN	KIM
GEELEN	PAULTJE	VERLIES	KRIS
GHYS	GERALD	VILLA	MICKAEL
GROSSI	DAMIEN	WARTELLE	SEBASTIEN
HANOTIAUX	JEREMY	WATHELET	FRANCIS
JACOBS	STEF	WILFART	XAVIER